



INFORMATIONS



de la

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES

21, rue de Louvain, Bruxelles.

Bulletin édité par le SERVICE DE PRESSE ET DE DOCUMENTATION

Tél. 13.18.70 — extensions 3013 et 3057.

92913

N° 73.

Le 12 février 1957

REPRODUCTION SOUHAITEE

A.G.	
B.D.	
A.B.	
P.P.	
G.N.	
G.D.	
A.L.	

Travaux pour l'électrification en gare d'Anvers(Central).

A partir du lundi 18 février 1957 et jusqu'à nouvel avis, les trains électriques de la ligne Bruxelles-Anvers ne pourront plus arriver à Anvers(Central) ni en partir entre 22 h 25 et 5 h 45, sauf les nuits du samedi à dimanche et du dimanche à lundi.

Les trains électriques circulant pendant cette période nocturne sur le tronçon de voie Anvers(Central) - Kontich (Casernes) seront remplacés dans les deux sens par des auto-trains qui suivront approximativement les mêmes horaires.

Les voyageurs de et vers Anvers(Central), Mortsel et Oude-Goed devront de toute façon changer de train à Kontich (Casernes). Les voyageurs de et vers Hove et Berchem ne devront changer de train que dans certains cas.

Derniers trains de la journée effectuant le parcours complet :

589	Bruxelles-Midi	Départ	22 h 41
	Anvers-Central	Arrivée	23 h 24
288	Anvers-Central	Départ	23 h 05
	Bruxelles-Midi	Arrivée	23 h 48

Premiers trains de la journée effectuant le parcours complet :

3017	Bruxelles-Midi	Départ	4 h 50
	Anvers-Central	Arrivée	5 h 49
520	Anvers-Central	Départ	6 h 03
	Bruxelles-Midi	Arrivée	6 h 48

Les voyageurs sont priés de s'adresser aux gares pour plus amples informations.

Europabus - Concours d'affiche.

L'Union des Services Routiers Touristiques internationaux des chemins de fer européens organise, par l'intermédiaire de son Bureau Central de Berne et avec la collaboration de toutes les administrations de chemins de fer membres, un concours d'affiche pour ses services EUROPABUS. Ce concours est accessible aux artistes de tous les pays et est doté d'un prix unique de 3.000 francs suisses ou de 34.650 francs belges.

Le thème à illustrer est le suivant :

"Europabus, services routiers touristiques des chemins de fer européens, moyen de rapprochement des peuples d'Europe par "le Rail et la Route".

Le Règlement du concours et la documentation nécessaire peuvent être obtenus à la Société Nationale des chemins de fer belges, Direction du Service Commercial, bureau 61-13, Gare Centrale à Bruxelles.

Pour les voyageurs vers l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse.

La SNCB invite les voyageurs qui partent de Bruxelles vers l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse, à s'embarquer de préférence à la gare de Bruxelles-Midi où le stationnement des trains internationaux est plus long que dans les autres gares de l'agglomération. Ils disposent ainsi de plus de temps pour repérer leurs places réservées et ranger leurs bagages à main.

Vols de câbles.

Des vols de câbles en cuivre ont été perpétrés récemment dans les voies de lignes électrifiées.

Ces câbles assurant la continuité du circuit de retour du courant de traction électrique, leur enlèvement peut avoir, et a déjà eu, les plus graves conséquences sur le fonctionnement des aiguillages et des installations de signalisation et provoquer des accidents.

Le Code pénal prévoit pour ces actes criminels des sanctions particulièrement sévères.

En effet, ils ne constituent pas seulement un vol, mais un fait de destruction tout au moins partielle de chemins de fer, puni de la réclusion dont la durée peut atteindre jusqu'à

dix ans. Le Code pénal prévoit même, dans certains cas, une peine encore plus élevée.

Il est probable que leurs auteurs ne se sont pas rendu compte des possibilités d'accident qu'entraînent leurs méfaits. Il faut donc espérer que si les lourdes condamnations auxquelles ils s'exposent ne suffisent pas à les détourner de leurs funestes entreprises, la conscience des risques auxquels ils exposent des vies humaines les amènera à y renoncer.
